

**MICRO CRECHE
DE LA MARCHE A 3 ANS**

Le Petit Panda

**A VOCATION D'INSERTION
SOCIALE ET PROFESSIONNELLE**

Projet Pédagogique
Edition 2025



Sommaire

I.	PREAMBULE : Pourquoi un projet ?	4
1.	But principal	4
2.	Pour l'équipe	4
3.	Les objectifs du projet	4
4.	Pour l'enfant	5
5.	Pour les parents	5
6.	Pour les partenaires institutionnels	5
7.	Pour les stagiaires	6
II.	Présentation générale	6
1.	Les différents espaces de la structure	6
2.	Les fonctions des espaces	6
3.	Nos valeurs éducatives	8
III.	L'accueil	9
1.	Les conditions d'accueil	9
2.	Le premier accueil – l'adaptation	10
3.	L'accueil au quotidien	11
4.	L'accueil occasionnel	13
5.	L'accueil d'urgence	13
6.	L'accueil de l'enfant en situation de handicap	14
IV.	Les temps d'éveil	15
1.	La libre activité – l'espace et ses enjeux	15
2.	L'attitude d'un adulte	16
3.	L'aménagement des différents espaces et leurs jeux	17
4.	L'extérieur	17
5.	Les sorties	18
6.	Du temps pour rêver	18
7.	Un lieu qui permet à l'enfant d'être plus autonome	18
8.	L'acquisition du langage	19
9.	Un lieu pour apprendre à vivre au sein d'un groupe	19
10.	Les rituels	20
11.	Le thème de l'année et les projets d'activités qui en découlent	21
V.	Le temps de repas/goûters	22
1.	Un moment convivial	22
2.	Le rythme et le respect de chacun	22
3.	Temps de repas : un temps éducatif à part entière	23
4.	Les recommandations et nos valeurs	24

5.	Le prestataire repas	24
VI.	Les temps du repos	28
1.	Le dortoir et la place de chacun	28
2.	Le respect du rythme de sommeil.....	28
3.	Le sommeil et le jeune enfant	29
VII.	Les soins corporels.....	29
1.	Respect de la pudeur et de l'intimité.....	29
2.	Les soins d'hygiène – la relation de soin.....	30
3.	Accompagner vers l'autonomie	31
4.	L'acquisition de la propreté	31
VIII.	La continuité de soin et la référence	32
1.	La continuité de soin au quotidien.....	32
IX.	La place des parents : coéducation et accompagnement de la parentalité	33
1.	Les parents : premiers éducateurs de leurs enfants	33
2.	L'investissement des parents au sein de la structure	34
3.	Le suivi et l'accompagnement social	35
4.	Les temps de rencontre.....	36
X.	La place des partenaires prescripteurs	36
1.	Rappel des conditions d'accueil et de prescription sociale	36
2.	Le suivi et les bilans intermédiaires	38
3.	La reconduite des contrats et l'accompagnement vers un mode de garde « classique »	38
XI.	L'accueil des stagiaires	39
XII.	CONCLUSION	40
XIII.	Planning d'adaptation type.....	41

I. PREAMBULE : Pourquoi un projet ?

Le projet pédagogique vise à définir les grandes orientations éducatives défendues par l'équipe de la micro-crèche pour l'accueil du jeune enfant au sein de notre lieu de vie.

1. But principal

Ce projet vise en place une pratique éducative cohérente de tous les professionnels auprès de l'enfant. C'est un support servant de base de travail. Il guide les professionnels vers l'accompagnement qu'ils souhaitent proposer mais il permet également à l'enfant de se sentir sécurisé à travers la cohérence qu'il apporte au quotidien. Enfin, pour les parents il apporte également un cadre et permet d'assurer une continuité éducative pour leur enfant entre leur domicile et la structure.

2. Pour l'équipe

Dans notre contexte où l'équipe a été renouvelée et où la direction a changé en janvier 2024, ce projet permettra à l'équipe nouvellement constituée de se rassembler **autour de valeurs**, de commencer un travail de réflexion sur les pratiques éducatives quotidiennes auprès des enfants au sein de ma micro-crèche.

Les valeurs définies au sein de ce projet permettront de donner du sens à tout acte réalisé, dans un objectif de réelle cohérence concernant l'accueil du jeune enfant. Ce document permettra aux professionnels de remettre en question leurs pratiques éducatives et de prendre du recul. Le projet pédagogique sera aussi le moteur de l'équipe puisqu'il impulse un dynamisme autour de valeurs communes. Ce document n'est pas figé et il sera travaillé et revu régulièrement par tous les professionnels lors des réunions d'équipe concernant le fonctionnement et l'accompagnement éducatif quotidiens.

L'échange fréquent, la réflexion de chacun et le partage d'expériences de chaque professionnel pourra permettre de faire évoluer ce projet et de l'enrichir, au fil du temps. De plus, les réalités du terrain pourront également faire évoluer les grandes lignes de ce projet et nécessiter une adaptation et un réajustement certain.

3. Les objectifs du projet

Pour l'enfant :

- Être capable de grandir et de se construire en étant séparé de son parent
- Entrer dans un processus de socialisation : rencontrer d'autres enfants et d'autres adultes

Pour ses parents :

- Bénéficier d'un mode de garde adapté à ses besoins
- S'engager dans un processus d'insertion sociale et professionnelle

- Favoriser l'éveil de l'enfant et sa capacité à faire seul, dans le bien-être
- Permettre à l'enfant d'acquérir des règles de vie en groupe, tout en respectant son individualité.

- Découvrir un lieu de rencontre et d'ouverture vers l'extérieur
- Utiliser le MAC comme un lieu d'écoute et de soutien
- Entrer dans un processus de séparation
- Se sentir soutenu dans sa fonction de parent

4. Pour l'enfant

Il donne un cadre partagé, harmonieux et sécurisant. Ainsi, l'enfant sera accompagné au quotidien, selon les mêmes valeurs et les mêmes axes prioritaires défendus par les professionnels ; le but étant de proposer une cohérence importante dans l'accompagnement de l'enfant, ce qui permet de le sécuriser. Le projet offre une cohérence dans les soins et l'importance des rituels et de la référence. **Enfin, l'essentiel à retenir est qu'il pose un regard bienveillant sur l'accueil du jeune enfant en collectivité.**

5. Pour les parents

L'objectif du projet est de permettre au parent d'obtenir un mode de garde pour entamer leurs démarches d'insertion sociales et professionnelles. Au-delà de cet objectif prioritaire, l'équipe s'attachera à garantir aux parents un accompagnement autour du processus de séparation, du soutien à la fonction parentale et un accueil bienveillant et sécurisant.

En les associant à la réflexion de l'accueil de leur enfant au quotidien, les parents deviennent également acteurs du projet éducatif. La source d'échanges quotidienne permet à l'équipe de prendre en compte les savoirs des parents et de contribuer à maintenir une alliance éducative. Ces échanges et les projets proposés permettront d'assurer au plus près une continuité éducative entre les deux lieux de vie, souvent très rassurante pour l'enfant. Ce projet sera présenté aux parents lors de l'inscription de leur enfant et il sera soumis à leur réflexion lors des différentes rencontres proposées mais également au quotidien.

6. Pour les partenaires institutionnels

Ce projet leur permettra de comprendre la complexité du travail éducatif au sein d'une structure d'accueil petite enfance à vocation d'insertion professionnelle (AVIP). Il fait prendre conscience de la responsabilité qu'assume l'équipe à travers ses actes éducatifs au quotidien pendant les premières années de vie de l'enfant puisqu'ils participent aux fondements de l'adulte de demain. Ce projet pédagogique permet de présenter la mise en œuvre de nos valeurs éducatives et de notre projet éducatif initial de façon concrète auprès des enfants et de leurs familles au quotidien.

7. Pour les stagiaires

Il peut être un support pour les accompagner dans leur période d'observation et de prise de connaissance des lieux et des différents « acteurs » de la micro-crèche.

II. Présentation générale

1. Les différents espaces de la structure

La MIC est une petite structure pouvant accueillir 10 enfants par jour + 1 place d'urgence. Elle se situe dans les locaux du centre social et culturel « La Provence », au 1er étage.

Il est composé de 4 espaces :

- Salle de vie
- Dortoir
- Salle de soin
- Terrasse
- Nous disposons également de la salle de sport au RDC du Centre Social tous les lundis et aussi tous les jours pendant les vacances scolaires. Cette salle dispose d'une structure de motricité en bois et donne accès directement au local de matériel Petite Enfance, ce qui nous permet de proposer une grande diversité de jeux.

Ces différents espaces ont tous une ou plusieurs fonctions pédagogiques travaillées et définies.

2. Les fonctions des espaces

- Salle de vie

Cette pièce a plusieurs fonctions : accueil des enfants et des parents, espace de jeux, espace repas, et continuité du dortoir.

Accueil des enfants et des parents :

Les parents sont invités à entrer dans la structure, à rester entre 5 à 15 minutes pour le temps d'accueil. Les conditions d'accueil seront plus détaillées dans la partie III de ce projet pédagogique puisqu'elles font partie intégrante de notre engagement et nos pratiques professionnelles auprès des familles et enfants.

Espace de jeux :

L'enfant apprend en jouant. Par ses expériences diverses, il appréhende le monde qui l'entoure : il essaie, il combine, il cherche. Il se construit à travers le jeu et l'imitation. C'est pour lui l'occasion d'explorer et d'expérimenter ainsi son langage, son corps, son imagination. C'est par

l'usage de ses sens que l'enfant reconnaît les objets et les événements qu'il perçoit, qu'il élabore une conception plus objective du monde et de lui-même.

Pour développer des aptitudes sensorielles, l'enfant doit être mis en situation de voir, de sentir, de goûter, d'écouter, de toucher à partir de manipulations d'objets variés qui vont lui permettre des comparaisons, des classements. **Par le jeu**, l'enfant prend conscience de lui-même et des autres.

Tout au long de la semaine, des activités sont proposées aux enfants et non imposées. Selon son envie, ses capacités, l'enfant est libre d'y participer. Les activités libres sont indispensables pour le développement psychomoteur de l'enfant.

L'espace de la MIC est aménagé pour lui permettre d'exercer sa propre initiative et son libre agir à sa guise tout en respectant les jeux et ses partenaires. Au fil de l'année des espaces appropriés et suffisamment stimulants sont aménagés : chacun pourra de façon plus individuelle s'exprimer et découvrir ses compétences.

Espace repas :

Trois tables de différentes tailles sont installées dans la structure, cet espace est bien délimité de l'espace de jeux, même si certaines activités sont faites sur ces tables le reste de la journée. L'espace servira également de lieu où les enfants pourront faire des jus et salades de fruits mais aussi cuisiner des pâtisseries qu'ils pourront donner à leurs parents.

→ Dortoir

Le dortoir peut accueillir 5 couchages. Ceux-ci sont individualisés et la place des enfants est bien définie en début d'accueil afin de créer du repère dans l'espace et de garantir une certaine sécurité affective pour eux. Les autres enfants dorment dans la pièce de vie.

Le dortoir peut servir, le reste du temps, comme une pièce d'activité pour séparer le groupe d'enfants ou une salle de gym avec le matériel adapté.

→ Salle de soin

La salle de soin permet le change des enfants, le lavage des mains, l'acquisition de l'autonomie selon notre projet pédagogique et la prise de soins médicaux si besoin.

Nos protocoles de soin ont été vérifiés et signés par le référent médical de la structure et sont à disposition de toute l'équipe. L'équipe a pu s'emparer des protocoles de soins et le signer.

→ Terrasse

Cet espace est utilisé tout au long de l'année. Les enfants bénéficient de deux cabanes, de jeux extérieurs (motos, vélos, ...).

Des jeux sont également organisés sur la terrasse ainsi que des goûters lorsque le temps le permet.

3. Nos valeurs éducatives

Les objectifs socio-éducatifs de la MIC découlent du projet social du Centre Social et Culturel La Provence. Nos principales valeurs éducatives sont :

- La lutte contre les exclusions
- La promotion de l'insertion sociale, économique et culturelle
- La mise en valeur de notre action auprès des partenaires sociaux
- Le développement d'une démarche éco-citoyenne
- Le soutien à la parentalité
- L'accompagnement vers la réussite éducative

Notre mission est d'assurer à l'enfant un accueil et un accompagnement de qualité en l'absence des parents, pouvant permettre à ceux-ci d'accéder aux différentes démarches d'insertion nécessaires. Cet accueil doit contribuer à l'épanouissement et la socialisation de l'enfant. Le personnel de la crèche, en collaboration étroite avec les familles, veille à :

- Offrir aux familles en réinsertion un mode d'accueil pour leurs enfants
- Favoriser l'insertion professionnelle
- Permettre aux parents de concilier vie familiale et vie professionnelle
- Rompre l'isolement
- Accompagner les premiers liens : la prévention précoce
- Soutenir la parentalité
- Travailler le processus de séparation
- Offrir à l'enfant l'accueil le plus individualisé possible, compte tenu des contraintes inhérentes à la collectivité.
- Permettre à chaque enfant de s'initier à la vie de groupe (se socialiser)
- Développer et stimuler la créativité, les sens, par des activités d'éveil et des ateliers.

- Accompagner l'enfant vers son autonomie en tenant compte du développement psychomoteur, intellectuel, affectif et de la personnalité de chacun.
- Favoriser l'expression corporelle et verbale des enfants par les jeux, la lecture, les chants...
- Respecter les rythmes physiologiques de l'enfant comme le sommeil, le langage, la propreté ou la marche.

Au-delà de nos objectifs, l'équipe s'attache à donner un sens à cet accueil en essayant de maintenir la qualité d'encadrement. Le personnel établit une relation constructive avec les parents, basée sur l'échange, le respect mutuel, l'écoute, la transparence, la responsabilisation et la participation.

III. L'accueil

1. Les conditions d'accueil

Les familles que l'on accueille peuvent être orientées par un professionnel (travailleur social, assistante sociale, éducatrice de jeunes enfants, pédiatre, pôle emploi, SOS femme, PLIE, ASTI, ...), ce qui les rend prioritaire pour une place d'accueil. Mais les familles peuvent également engager des démarches d'inscription en toute autonomie.

En effet, l'accueil à la MIC s'inscrit dans un accompagnement global de la famille et représente un « outil » pouvant être proposé aux familles pour avancer dans leur situation, leurs difficultés.

Dans ce processus-là, le projet de base de la structure visait le retour à l'emploi des familles qui peut donc toucher plusieurs problématiques : démarches administratives, besoin de cours d'alphabétisation, cours de conduite automobile, besoin de soins médicaux...

Nous proposons un mode d'accueil temporaire en proposant des contrats de 3 mois renouvelables si le parent respecte ses engagements et si la responsable petite enfance et le partenaire prescripteur souhaitent également le reconduire. La MIC reste un « tremplin » pour les familles qui attendent souvent une place en crèche collective ou la rentrée de leur enfant à l'école.

Nous sommes avant tout inscrits dans une démarche de soutien aux familles et d'accompagnement d'insertion sociale puisque nous faisons partie du réseau des crèches « AVIP » (crèches à vocation d'insertion professionnelle).

Il est essentiel que le professionnel qui suit la famille nous transmette une fiche de prescription par mail ou que la famille se déplace nous la déposer pour valider l'orientation de la famille vers le centre social. Ensuite la responsable contacte les familles et le processus d'inscription commence.

2. Le premier accueil – l’adaptation

L’accueil est un moment important de la rencontre. Pour les nouveaux-venus, c’est le moment de la découverte d’un lieu différent de ce qu’ils connaissent déjà, avec toutes les appréhensions liées à cette découverte.

Le premier accueil s’effectue lors de l’inscription de l’enfant. Ce moment a lieu dans le bureau de la responsable Petite-enfance. Un rendez-vous est donné de façon préalable aux familles suite à la disponibilité d’une place. Ce rendez-vous est l’occasion de prendre les premières informations sur la situation familiale.

Ce moment est essentiel et primordial car c’est la première rencontre pour les familles (enfants + parents) avec les professionnels et les lieux dans lesquels leur(s) enfant(s) évoluera(ont) chaque jour. En effet, lors de l’inscription, les parents et leur(s) enfant(s) seront invités à visiter les locaux et à rencontrer les professionnels. Cette première rencontre permettra de créer une confiance mutuelle entre parents, enfants et professionnels.

Lors de cet échange, ce document sera présenté ainsi que le règlement de fonctionnement. Les parents pourront profiter de ce moment pour poser toutes leurs questions et se livrer à la responsable sur leurs inquiétudes et leurs angoisses. Il est parfois difficile de se séparer, que ce soit pour l’enfant ou les parents.

Une séparation progressive sera mise en place systématiquement, cette dernière sera basée sur la confiance entre professionnels, parents et enfants (même si ceci peut être très difficile à vivre pour une première fois).

On appelle cette première étape de séparation : « **l’adaptation** ». C’est une première séparation qui est indispensable et durant laquelle l’enfant va apprivoiser un nouvel espace de vie (bruit, odeur, couleur, lumière...) ; découvrir de nouveaux visages et se familiariser à la vie en collectivité.

Du côté de l’équipe, c’est une période essentielle et nécessaire pour découvrir et connaître chaque enfant afin de respecter ses besoins et ses habitudes.

Les premières séparations sont souvent difficiles pour les parents : elles peuvent être chargées d’angoisses, de culpabilité, ou encore de rivalité. Chaque parent et chaque enfant sera plus ou moins porteur de ces sentiments, chacun trouvera alors son propre rituel pour se rassurer avant de se séparer.

L'adaptation est prévue en fonction de chaque parent et de chaque enfant. (Voir « planning d'adaptation type » en annexe) En venant ensemble et en vivant quelques moments partagés au sein de la structure, les parents et leur enfant peuvent créer des repères sécurisants et rassurants. L'équipe reste sensible aux difficultés des parents et soutient chacune des séparations vécues à la crèche.

L'adaptation est établie avec une personne référente, c'est-à-dire que ce professionnel sera présent systématiquement sur les heures de présence de l'enfant lors des deux premières semaines d'adaptation. La responsable fera en sorte au maximum de faire correspondre les horaires d'accueil de l'enfant à ceux du professionnel référent. Cette personne permettra à l'enfant d'établir un premier repère afin qu'il acquière une certaine confiance de ce nouveau lieu et des professionnels qui l'entourent.

Durant cette période, nous allons apprendre à **faire connaissance**. Les parents pourront parler aux professionnels de leur enfant, de ses habitudes, de son rythme, de ses préférences, de ses goûts, mais pourront également échanger sur leurs inquiétudes face à la séparation. Peu à peu, le lieu, la collectivité, le personnel, deviendront plus familiers. L'enfant peut construire avec ses parents des points de repères rassurants et il va percevoir la relation de confiance parent-professionnel qui se met en place.

Elle reste un moment privilégié d'écoute, de dialogue et d'échange, de recueil d'information visant à une meilleure connaissance mutuelle. La finalité de cette période reste l'acceptation dans les meilleures conditions de la séparation de l'enfant d'avec sa mère (plus largement sa famille) et réciproquement.

3. L'accueil au quotidien

L'accueil de chaque matin est différent chaque jour, en fonction de chaque famille et de ce qu'il s'est passé au domicile. L'enfant se sépare de ses parents et retrouve l'équipe ainsi que les autres enfants du groupe.

A l'arrivée, un temps est nécessaire afin que l'enfant retrouve ses repères dans le lieu de vie et auprès des personnes présentes. Un professionnel (si possible un professionnel référent de l'enfant) se libère afin de pouvoir établir un accueil personnel et individualisé et recueillir dans le cahier de transmission de chaque enfant les informations importantes le concernant.

L'importance de cette liaison permet à l'équipe de savoir ce qu'il s'est passé au domicile avant l'arrivée (la nuit, la veille : petites nouveautés, « chagrins », maladies...), mais permet également aux parents d'avoir un retour sur la vie de leur enfant à la crèche : temps de partage, temps d'activités, anecdotes de la journée etc.

Durant cet instant, **les parents sont invités à rentrer au sein de la salle de vie** pour accompagner leur enfant dans le processus de séparation. Ainsi, chaque parent et enfant peut mettre en place un rituel qui leur permettra de mieux vivre cette séparation :

- Pour le parent, cela peut être de déposer ses affaires dans son casier et de participer à l'activité mise en place pendant l'accueil ou de s'installer ensemble au coin lecture...
- Pour l'enfant, ce peut être un coucou à la fenêtre, un sourire pour dire au revoir, aller vers le groupe d'enfants déjà en plein jeu ou simplement se poser dans un coin pour observer qui est là et ce que fait chacun.

Chaque séparation sera clairement expliquée à l'enfant. Il est important de pouvoir mettre des mots sur les faits lors du départ d'un parent mais également sur les ressentis de l'enfant à ce moment particulier de la journée. Ainsi, l'enfant viendra chaque matin dans un sentiment de confiance, sachant que son (ses) parent(s) l'avertira (ont) à chaque départ. Le soir, l'enfant a parfois besoin d'un peu de temps pour créer un lien entre les différents moments de sa vie (crèche/maison) pour en assurer la continuité. L'enfant peut exprimer sa difficulté à passer d'un monde à l'autre, il est important de pouvoir lui laisser le temps des retrouvailles.

La place du « doudou » dans la séparation au sein de la MIC

L'enfant peut établir un rituel avec son parent grâce à l'objet transitionnel appelé « doudou ». Il est important que cet objet soit apporté du domicile car l'enfant l'affectionne particulièrement, ce peut être une peluche, un drap, une sucette, un gros coussin etc. Cet objet permettra à l'enfant de se sentir sécurisé et de se rassurer lors des moments importants que sont le temps de séparation mais aussi le temps de repos.

C'est pourquoi il est important que cet objet fasse le va-et-vient entre le domicile et le multi accueil. Ce type d'objet permet d'assurer le lien entre la maison et le Multi Accueil, les parents et l'enfant, le dehors et le dedans. Ainsi, l'enfant pourra retrouver l'odeur de la maison sur le doudou, tout comme les sensations qu'il aura éprouvées en le serrant fort contre lui durant sa nuit. Sans ce lien, l'objet perd tout son intérêt, renforce au contraire la discontinuité et la rupture

entre les deux lieux (l'odeur imprégnée sur le doudou sera davantage celle de la structure et non plus celle de la maison, le doudou fera partie intégrante de la structure et il deviendra chaque matin, un peu plus un objet inconnu). Dans le groupe, le doudou reste accessible à chaque enfant, lorsqu'il en éprouve le besoin, il peut aller le chercher afin de se rassurer et de se sécuriser.

Nous adaptons l'accueil pour répondre au mieux aux besoins et au rythme de chaque enfant.

Les accueils à temps partiel, pour les enfants dont les parents ne travaillent pas, permettent la socialisation en faisant doucement découvrir la collectivité ainsi que la préparation à l'école maternelle grâce à divers ateliers que propose l'équipe aux enfants.

4. L'accueil occasionnel

Ce type d'accueil nécessite un contrat. La crèche contactera les parents pour les informer lorsqu'une place se libère (enfant malade, vacances,...). La famille pourra accepter ou non la place. L'enfant devra tout de même réaliser sa période d'adaptation.

Afin que l'enfant se retrouve dans les lieux et les différents temps, qu'il puisse avoir le plaisir de jouer, de retrouver les autres enfants ainsi que les professionnels et enfin qu'il trouve le temps de se séparer ; il est nécessaire qu'une fois l'adaptation terminée, l'enfant vienne régulièrement (au moins une fois par semaine). Il est vivement conseillé aux parents de mettre en place une régularité afin que l'enfant ne vive pas cet accueil de façon trop morcelée et y trouve du sens. Des coupures longues de plusieurs semaines remettent à chaque fois en cause le processus d'adaptation et rendent souvent bien plus difficiles les séparations, l'enfant n'ayant pas forcément gardé en mémoire que son parent reviendrait le chercher.

5. L'accueil d'urgence

La période d'adaptation est souvent inexistante pour ce type d'accueil. Cependant, il sera important de parler à l'enfant et de verbaliser même si son accueil est prévu en urgence. Expliquer à l'enfant les faits dans ce genre d'accueil sera très bénéfique pour lui et permettra de l'accompagner dans son processus de séparation qui sera, pour le coup, très rapide. Il est cependant souhaitable, dans la mesure du possible, qu'un parent ou un proche de l'enfant puisse venir, au sein de la structure avec l'enfant, quelques temps avant l'accueil dit « d'urgence », pour prendre connaissance des lieux et des personnes qui vont l'entourer. Ceci permettra également aux professionnels d'avoir quelques indications sur les rituels et les habitudes de l'enfant à son domicile. Ces éléments sont très importants pour favoriser au maximum la qualité d'accueil de l'enfant accueilli en cas d'urgence.

6. L'accueil de l'enfant en situation de handicap

L'équipe reçoit avant tout un enfant et ses parents. Cet accueil permettra à enfants et parents de retrouver, par conséquent, les mêmes rituels que les autres familles.

Cependant, une réflexion commune trouvera sa place pour accueillir l'enfant et sa famille dans les conditions les plus adaptées et agréables possibles. Un Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I) pourra être établi entre la famille, la responsable petite enfance, le médecin traitant de l'enfant et éventuellement le médecin de l'établissement.

Ce projet permettra aux professionnels de savoir les difficultés de l'enfant accueilli et les réactions et comportements d'urgence, si nécessaire, à adopter. De plus, ce projet permettra à des intervenants extérieurs, professionnels d'autres institutions tels que psychomotriciens etc., d'intervenir au sein de la structure en cas de nécessité.

Des contacts pourront être simplement pris avec ses personnes en cas de questions et surtout de coordination sur l'évolution de l'enfant au quotidien. Ce travail de partenariat sera indispensable car il permettra une continuité éducative et assurera une cohérence avec les familles et partenaires.

L'équipe assurera un accueil de qualité et des propositions riches chaque jour, adaptées à l'enfant, sans pour autant faire référence à une rééducation.

A travers cet accueil, la marginalisation d'un enfant en situation de handicap et de sa famille est évitée et l'acceptation de la différence est favorisée. Il s'agit d'offrir un lieu de vie et d'accueil mais aussi d'éveil comme pour tout autre enfant et d'accompagner la famille dans la séparation.

Le Multi Accueil pourra également permettre de révéler les potentialités cachées de l'enfant. Cet accueil qui demande quelquefois des moyens supplémentaires (personnel en plus, aménagement...) permettra à l'enfant porteur de handicap de bénéficier des mêmes droits que tous les enfants : s'épanouir dans une structure petite enfance. Pour les autres enfants, l'accueil d'enfants en situation de handicap permet de développer leur esprit de tolérance dès le plus jeune âge en acceptant la différence.

IV. Les temps d'éveil

1. La libre activité – l'espace et ses enjeux

L'équipe veille à laisser au maximum l'enfant acteur de ses journées au sein de la structure et libre de ses choix. Ainsi la pièce de vie est aménagée en divers espaces proposés aux enfants.

Ces espaces sont autant de repères utilisés par l'enfant. Ils lui permettent d'évoluer au sein de la crèche au grès de ses envies, et rassurent celui-ci dans ses déplacements.

L'organisation de ces espaces évolue parfois dans l'année, dans le but de proposer aux enfants du nouveau, de créer des repères différents.

En ce qui concerne les jeux, ceux-ci sont mis à disposition dans des caisses, rangées dans des étagères, les enfants peuvent ainsi être libres de sortir les caisses de jeux qu'ils désirent, cela dans le respect des règles (ne pas vider toutes les caisses, ranger les jeux dans la caisse avant d'en sortir une autre...).

Ce type de rangement permet ainsi l'autonomie dans le choix des jeux, et également dans le rangement de ceux-ci (chaque chose a une place définie).

Les jeux sont changés régulièrement en fonction des observations qui sont faites du groupe d'enfant et leur manière de se les approprier et leurs besoins à un moment précis (besoin de lancer, jeter, de travailler la motricité fine.).

Durant les matinées et journées d'accueil nous proposons à des moments précis, des activités dites « dirigées ». Nous prévoyons en début d'année scolaire des thèmes qui durent 1 ou plusieurs mois afin d'orienter nos activités en ce sens et permettre aux enfants d'explorer toutes leurs capacités. Ces activités sont installées dans une pièce (dortoir), avec une porte vitrée permettant aux enfants de voir la nature de l'activité. Elles ont souvent lieu en petit groupe, ce qui favorise aussi bien la concentration des enfants, que l'observation et l'accompagnement de l'adulte. Ces temps-là amènent également une coupure, un détachement de l'excitation parfois provoquée par le grand groupe.

Ces activités sont proposées toujours sur le principe de libre agir de l'enfant, on ne force pas ceux-ci à y participer, seuls les enfants volontaires font l'activité. Selon la nature de l'atelier la porte de la pièce reste ouverte, permettant le libre mouvement de l'enfant à partir, ou revenir à l'activité.

Pour les activités plus contraignantes où le nombre d'enfants est limité et où l'on doit fermer la porte (peinture), les enfants peuvent observer à travers la vitre transparente, demander de venir y participer ou de sortir de l'atelier. Dans le cas où tous les enfants sont volontaires, un système de roulement est mis en place (quand un enfant sort de la pièce et a fini on propose à un autre enfant de venir).

Lors des moments de jeux, d'activités libres ou dirigées, **l'adulte veille à rester impliqué dans l'action de l'enfant sans être trop interventionniste.** Il favorise **l'observation et la verbalisation** pour que l'enfant puisse continuer à découvrir seul son environnement. Il reste toujours disponible à l'enfant, par sa posture, son regard ou ses paroles. Il essaie d'accompagner celui-ci dans ses acquisitions en lui montrant, ou en faisant avec lui sans faire à sa place.

2. L'attitude d'un adulte

L'adulte qui accompagne l'enfant dans son jeu libre est présent par sa parole et son regard bienveillant. Tout d'abord, il observe l'enfant, l'accompagne par son regard en lui signifiant qu'il est présent, proche de lui dans toutes les situations qu'il va rencontrer. Ce n'est pas parce que l'adulte n'est pas dans le « faire » avec l'enfant qu'il n'est pas disponible et bienveillant pour l'enfant. Attention à ne pas penser que l'adulte est dans une position de « laisser-faire ».

Nous apporterons plusieurs éléments essentiels :

Une sécurité affective : C'est ce qui permet aux enfants de se sentir rassurés de par les repères mis en place, les paroles qui lui sont dites et les gestes qui lui sont faits.

Comment ?

1. En prévenant l'enfant lors de tout départ de la salle de vie, de toute nouvelle arrivée d'une autre personne.
2. En nous installant dans l'espace de jeux de l'enfant à sa hauteur (assis par terre ou sur des chaises à hauteur d'enfants) pour être proches et verbaliser, observer, encourager du regard...

Une sécurité physique : En étant dans une attention particulière dans les gestes, le portage et les soins que l'on apporte à l'enfant.

Une attitude bienveillante et respectueuse envers l'enfant qui vit et joue dans la structure :

1. En mettant des mots sur les actes que l'on fait à l'enfant, verbaliser sans cesse.

2. En établissant une cohérence avec les parents, avec le projet familial, en échangeant avec les parents.
3. En respectant le jeu de l'enfant, en l'observant et en ne le stoppant pas.
4. En observant l'enfant dans les temps de vie quotidiens pour trouver des réponses adaptées à ses besoins.

3. L'aménagement des différents espaces et leurs jeux

- L'espace le plus important sera celui des jeux symboliques, d'imitation. Ces jeux permettent de favoriser la communication verbale, l'apprentissage de la socialisation et l'imitation des adultes. L'enfant va puiser dans sa vie courante pour la représenter le plus souvent de manière exagérée. Ces jeux de « faire semblant » ou de fiction sont un moyen pour l'enfant, d'exprimer ses sentiments et de les explorer.
- Un coin calme, aménagé de matelas, coussins etc. sera également prévu dans cette pièce afin de partager des moments de lecture, comptines et chants au cours de la journée. Cet espace sera également un lieu ressource pour permettre aux enfants de se détendre. Le doudou trouvera sa place dans « une niche à doudous » (à l'entrée) où chaque enfant pourra laisser et retrouver son objet fétiche emmené de la maison.
- Un espace voitures avec un tapis sera proposé aux enfants. Seront également disposés à cet endroit une ferme et ses animaux.
- Un espace « moteur » avec modules de motricité ou piscine à balles sera proposé aux enfants dans la pièce. Il est utilisé par les enfants lorsqu'ils ressentent le besoin de grimper, sauter, se défouler, ou pour travailler leurs capacités physiques et motrices.

4. L'extérieur

Les enfants seront invités à profiter de l'extérieur autant que possible. L'équipe propose des jeux adaptés aux enfants en mettant à leur disposition vélos, pousseurs, bascule, toboggan et rampes qui permettra aux enfants de monter, grimper, descendre etc. La cabane permettra aux enfants de se cacher et de faire des jeux d'imitation.

Les sorties à l'extérieur seront proposées aux enfants quotidiennement, chacun devra donc être équipé de : manteaux, blousons, écharpes, bonnets et gants ou de chapeau, crème solaire suivant la saison. L'enfant présent dans la structure ne pourra pas être considéré comme « malade », même avec un rhume, il sera donc en possibilité de sortir et les parents ne pourront donc pas s'opposer à cela.

5. Les sorties

Des sorties pourront être prévues dans différents lieux, notamment à la bibliothèque, le parc de jeux, ou le marché (1 fois par semaine). Cela permettra d'ouvrir les enfants au monde extérieur. La rencontre avec l'environnement direct ainsi que d'autres lieux et d'autres personnes pourront aider l'enfant à appréhender le monde extérieur avec plus de facilité.

6. Du temps pour rêver

Le multi accueil est un lieu extrêmement fatigant pour l'enfant. Son rythme n'est pas celui d'un adulte et il faut le respecter. « *Ne rien faire* » n'est pas négatif, au contraire, c'est un moment utile car cela permet à l'enfant de développer sa créativité et son imagination et d'avancer **A SON PROPRE RYTHME**... Il est primordial que l'enfant puisse avoir du temps pour rêver ! Observer, se poser, imaginer est une part essentielle dans la construction du développement de l'enfant. A trop solliciter un enfant, on risque de l'épuiser : « *L'ennui c'est délicieux, le moment peut devenir créatif. Ce n'est ni le vide, ni la dépression, mais un temps de jachère. Un enfant, c'est comme la terre, ça a besoin de ne rien faire* » (Elisabeth Brami).

7. Un lieu qui permet à l'enfant d'être plus autonome

En grandissant votre enfant prend conscience qu'il existe en tant qu'individu, **comme une personne à part entière** au milieu des autres, qu'il a des capacités, des émotions, des choses à dire...

Au sein du Multi-accueil, il réalise peu à peu ses capacités d'agir sur son environnement. L'aménagement de l'espace est adapté et réfléchi en ce sens, par différents coins délimités. L'équipe favorise **l'exploration libre**, c'est-à-dire que l'on organise l'espace et le matériel autour de l'enfant, pour faciliter ses déplacements et lui permettre de faire un maximum d'**expériences par lui-même et à son rythme**.

Les professionnelles sont attentives aux initiatives de l'enfant. Elles évitent d'intervenir trop vite, elles respectent le temps d'expérimentation de l'enfant. Elles sont présentes de manière encourageante, en laissant au maximum celui-ci acteur de ses gestes. Il est important de ne pas faire à la place de l'enfant, il faut lui laisser chercher la solution par lui-même dans la limite de ses capacités.

C'est aussi **respecter le choix de l'enfant**. L'adulte n'impose pas un comportement et ne met pas l'enfant dans des situations qu'il ne maîtrise pas (ex : ne pas mettre un enfant en haut d'un toboggan s'il n'arrive pas à monter tout seul, on préférera l'accompagner verbalement, en restant proche de lui, en lui montrant les mouvements adaptés). Ainsi l'adulte encourage l'enfant dans ses initiatives et valorise ses capacités. Plus l'enfant aura confiance en ses capacités, plus il se sentira reconnu dans ce qu'il fait et plus il aura le sentiment d'exister et d'avoir sa propre place au sein du groupe.

8. L'acquisition du langage

L'équipe reste à l'écoute de l'enfant au quotidien pour lui permettre de poursuivre ses propres recherches, tant sur le plan de sa construction identitaire que sur celui de la sensorialité et du relationnel.

En étant **acteur de son propre développement**, l'enfant est ainsi accompagné dans ses apprentissages par la **parole de l'adulte** qui ne devance pas ses capacités mais plutôt qui veille à respecter son rythme et sa personnalité.

L'entrée dans le langage se fait de manière progressive. L'enfant va être pris en compte dans un environnement adapté, il va rencontrer des situations riches et nouvelles et il va entrer en relation avec d'autres enfants. **La verbalisation** de la part des professionnelles, autour des moments de la vie quotidienne mais aussi des situations vécues et ressenties par l'enfant est primordiale dans le développement du langage.

Nous encourageons les parents d'origine étrangère, à continuer à parler à l'enfant dans sa langue natale à la maison. Le fait d'entendre parler français au sein de la crèche, va le familiariser avec cette nouvelle langue, et venir enrichir son vocabulaire.

Tous ces éléments vont stimuler et encourager l'enfant à entrer dans une forme de communication nouvelle, différente. Il va imiter l'Autre (enfant et adulte) et il va tout faire pour entrer en relation avec son environnement de manière adaptée.

9. Un lieu pour apprendre à vivre au sein d'un groupe

La MIC est souvent pour votre enfant le premier lieu d'expérience de vie sociale, en dehors de la famille. C'est à travers différents moments de la vie à la halte-garderie que sa socialisation se

construit peu à peu. Entrer dans le processus de socialisation c'est à la fois aller à la rencontre de l'Autre (de son âge, plus petit, plus grand, les adultes), intégrer et respecter les règles de vie en collectivité.

10. Les rituels

Chaque matin, un temps de regroupement collectif est proposé. Cet espace fera l'objet d'un espace support à la séparation et deviendra un espace transitionnel pour les enfants.

Les professionnelles se devront d'être présentes, assises avec les enfants au sol. **La posture de l'adulte est essentielle dans un moment de regroupement.**

L'adulte doit être structurant pour l'enfant : il repère ses besoins, y répond de façon adaptée lorsqu'il met en place des repères, des rituels permettant à l'enfant de prévoir, de se situer, d'anticiper. Cet environnement pensé par l'adulte se veut contenant, sécurisant et participe à l'organisation psychique de l'enfant.

La concertation de l'équipe petite enfance nous a mené à penser à la mise en place d'un rituel visant à favoriser une certaine cohésion de groupe qui devient une ressource pour l'enfant, et vient poser du repère pour le contenir et le rassurer à un moment précis de la journée.

Dans ces moments l'équipe vise à la fois à créer du repère dans la journée de l'enfant, mais aussi à favoriser un certain sentiment d'appartenance, et de cohésion entre les enfants eux-mêmes support à de la contenance et de la rassurance affective. Ce temps est un moment de lecture, mais il peut être aussi un temps chants ou marionnettes selon nos observations et les demandes des enfants.

En tous les cas, il s'agit d'un espace/temps où les enfants se rassemblent auprès d'une professionnelle qui anime ce temps. Après de nombreuses observations, l'équipe réajustera progressivement la façon de proposer ce temps, l'attitude et le positionnement professionnel. Le sens à mettre dans ce moment précis n'est pas différent mais s'affine, se précise, est plus ajusté. Au fil du temps, nos objectifs se concrétisent et nous observerons l'évolution des enfants.

Ce temps a pour objectif d'accompagner les enfants sur un espace collectif. En effet, avec un outil qui est ritualisé pour les enfants et une professionnelle faisant référence pour eux, le temps de lecture ou de chansons à ce moment-là, viendrait accueillir les émotions (après la séparation de l'enfant et de son parent), tout en visant la contenance de l'individu par le groupe. L'objectif est que chacun puisse se sentir pris en compte et trouver sa place dans ce groupe afin qu'il se sente

soutenu de manière psychique et émotionnelle (prise en compte de l'état affectif dans lequel peut se trouver l'enfant, le nommer, évoquer ce qui peut se vivre), et ainsi lui communiquer qu'il est soutenu, voire compris dans ce qu'il peut vivre.

Les professionnelles proposeront une chanson avec un rituel autour du « bonjour » et des présentations de chacun.

Cette proposition vient appuyer notre objectif éducatif. **C'est parce que l'enfant est accueilli à part entière, que l'équipe va pouvoir lui transmettre qu'après s'être séparé, il est accueilli dans une certaine continuité de ce qu'il est en train de vivre, prit en compte.**

L'objectif dans ce travail est d'accompagner l'enfant à se détacher progressivement (sans pour autant lâcher prise), afin qu'il puisse se « rattacher » à autre chose, à une autre personne qui vient accueillir ce qu'il est de façon globale.

De plus, avant chaque repas, et après le temps de change, les professionnelles proposeront un temps de regroupement.

11. Le thème de l'année et les projets d'activités qui en découlent

Le thème de cette année 2024 - 2025 sera : « L'Eveil Sensoriel ».

L'approche sensorielle et les activités qui en découlent sont primordiales pour l'éveil des 0-3 ans.

A la crèche, l'enfant fait sa première expérience de vie de groupe. Il faut donc faciliter cette socialisation, favoriser son éveil sensoriel et stimuler son développement psychomoteur. Petit à petit, l'enfant s'ouvre au monde grâce aux 5 sens.

Le toucher, l'odorat, la vue, l'ouïe, le goût, sont autant de moyens d'apprendre cette vie nouvelle. L'enfant utilise ses 5 sens pour tester toute la gamme de sensations et communiquer avec son entourage.

Les objectifs du projet sont les suivants :

- Prendre le temps de découvrir des choses simples (effet calmant)
- Apprendre à se connaître et reconnaître l'autre (respecter)
- Prendre du plaisir à évoluer avec l'autre
- Développer le langage pour exprimer ses ressentis

Les activités ont lieu toute la semaine.

Les enfants arrivent à l'activité pieds nus, ils marchent sur des empreintes de différentes textures puis s'assoient sur des galettes de chaise. Pendant l'activité, plusieurs sortes de jeux sont proposées : jeux de toucher par rapport à soi, à l'autre, aux objets, tissus, à la matière.

RAPPORT A SOI: se découvrir, découvrir son schéma corporel (comptines: Que fait ma main? Dans mon jardin, Pâte à tarte, où est ton... nez, bouche, tes cheveux...)

RAPPORT A L'AUTRE: exprimer son choix d'être acteur ou spectateur, toucher l'autre avec respect (Où est ...son nez, ses cheveux...Chansons coordonnées 2 par 2: bateau sur l'eau, passez pompons...)

RAPPORT A L'OBJET: découvrir en touchant sans voir (objet caché dans une boîte ou sous une serviette)

RAPPORT AUX TISSUS: découvrir différentes matières par la manipulation (tapis d'éveil, bouts de différents tissus)

RAPPORT A LA MATIÈRE: découvrir les matières solides, liquides... (huile, pierres, eau, terre...)

Pour finir l'activité, les enfants s'allongent ou restent assis pour écouter une musique douce.

V. Le temps de repas/goûters

Le temps du repas est un moment privilégié, il permet à l'enfant de nombreux apprentissages physiologiques, affectifs, sociaux et culturels. Manger c'est aussi communiquer, partager un moment à plusieurs et se faire plaisir ! C'est un moment de convivialité et de découverte pour les enfants.

1. Un moment convivial

Le temps du repas est un moment qui doit permettre aux enfants de se regrouper et de partager un temps ensemble. Le temps du goûter est proposé et non imposé à l'enfant. Le goûter permet au groupe de se rassembler autour d'une même activité.

Les adultes veillent à ce que ce soit un moment convivial et paisible.

2. Le rythme et le respect de chacun

Le professionnel est là pour accompagner l'enfant, l'aider s'il le demande. L'autonomie de l'enfant est toujours encouragée et valorisée. Les petits apprennent, progressivement, avec l'aide des adultes à se servir de la petite cuillère. Le moment du repas permet aussi aux enfants

d'acquérir des règles telles que manger en restant assis à table, prendre son temps, respecter les autres....

L'enfant a la possibilité de manipuler les aliments avec les mains. Il nous semble important de permettre à chacun d'explorer et de découvrir le contenu de son assiette dans le respect de son individualité. C'est un moment d'éveil sensoriel : stimulation du goût, de l'odorat et de la vue. Le service ne se fera qu'à table avec des plats type « familiaux ». On peut leur proposer au fur et à mesure de l'année et de leur niveau d'autonomie de se servir eux-mêmes.

A cet effet les repas sont servis dans un plateau regroupant différents compartiments, ainsi tous les plats (entrée, plat, dessert) sont servis au même moment, laissant à l'enfant la liberté de commencer par l'aliment qui lui fait envie, de goûter ce qu'il désire ou de faire des mélanges de saveurs.

Les repas commencent à 11h et 11h30 (en fonction des besoins des enfants), les goûters à 15h30. Les professionnelles peuvent également manger leur propre repas avec les enfants afin de partager ce temps avec eux.

Deux tables sont installées pour que 5 enfants au maximum, puissent manger à chacune d'entre elles. Un professionnel sera disponible pour chaque table et ces derniers disposeront de tout ce qui est nécessaire pour le service pour éviter tous les déplacements sans nécessité et de se lever sans cesse, ce qui peut perturber l'enfant dans son moment de repas.

3. Temps de repas : un temps éducatif à part entière

Le temps de repas est un moment de convivialité et de plaisir, mais il peut s'avérer être un moment difficile pour certains enfants. Les professionnels s'attacheront donc à respecter les goûts de chacun mais aussi le rythme de chaque enfant.

Afin de permettre à l'enfant d'identifier ses besoins, les professionnels feront tout pour connaître son rythme mais aussi pour lui permettre d'exprimer ses refus.

- Nous ne culpabiliserons pas un enfant qui mange en mettant de la nourriture en dehors de son assiette car cela fait partie de l'apprentissage.
- Nous ne raclerons pas la bouche des enfants à l'aide d'une cuillère car ceci ne procure pas une sensation agréable, nous utiliserons donc un bavoir.
- Parce que nous souhaitons aider l'enfant à se connaître et à identifier ses besoins comme la faim, nous sommes amenés à accepter ses refus notamment le refus de manger avec telle ou telle personne, refus de manger car il n'a pas faim, refus de manger cet aliment. Plus l'adulte portera attention aux refus de l'enfant et plus l'enfant opposera son refus. Cependant, nous encouragerons vivement chacun à goûter les aliments avant d'émettre leur refus.

- Pour encourager l'enfant à gérer lui-même son appétit et les quantités dont il a besoin, nous lui proposerons de se servir seul dans le plat qui a été réchauffé préalablement au four.
- Aucun aliment ne sera privilégié et plus valorisé qu'un autre.
- Par le mimétisme et l'effet de groupe, ils seront incités à goûter et à manger comme les autres.

4. Les recommandations et nos valeurs

Nous suivons et défendons les recommandations du Programme National Nutrition Santé au quotidien. Ainsi les grands axes que nous proposerons :

- Le petit déjeuner est primordial et il est essentiel que chacun puisse avoir le temps de le faire en famille, à la maison.
- 4 repas sont essentiels dans la journée
- Nous proposerons l'eau comme boisson principale, les boissons sucrées (type jus de fruit) étant autorisées durant les anniversaires.
- Les yaourts nature et les compotes sans sucres ajoutés seront privilégiés.
- Les fromages choisis ne seront pas des pâtes à tartiner, leur intérêt alimentaire est faible, ils contiennent beaucoup de lipides et peu de calcium.
- Les produits locaux et/ou issus de l'agriculture biologique seront privilégiés, ainsi que les fruits (et légumes) de saison.
- Les collations de l'après-midi seront toujours composées : -d'un produit fruitier (fruits secs, fruits frais, jus de fruits...) -d'un produit laitier (yaourt, fromage blanc, lait...) -d'un produit céréalier (pain, céréales, biscottes et parfois petits biscuits ou gâteaux).

5. Le prestataire repas

Nous travaillons avec « Les boccoux de mamie », en liaison froide. Le choix de ce prestataire a été fait car il privilégie les produits régionaux, biologiques et adapte les menus selon les âges des enfants.

Depuis un an maintenant, nous travaillons avec ce prestataire.

De bons ingrédients, la clé d'une cuisine de qualité

1. Des produits frais, au fil de la saison et sans transformation préalable

- La preuve, il n'y a PAS de congélateur dans le laboratoire de cuisine !
- Nous n'utilisons que des produits frais et de saison afin que les légumes soient riches en goût et en nutriments pour les enfants → Pas de courgettes en plein hiver ou de potirons en plein été.
- Tous les produits arrivent « brut » et sont travaillés dans le laboratoire :
 - Les poissons sont réceptionnés entiers puis parés, cuisinés et découpés directement en cuisine
 - Les fruits et légumes sont lavés, épluchés, découpés avant d'être cuisinés

« Pour construire de bonnes habitudes alimentaires les enfants apprennent à manger selon les saisons »



De bons ingrédients, la clé d'une cuisine de qualité

1. Des ingrédients majoritairement locaux :

- Les Pommes proviennent des Coteaux de Valverane à Manosque, ils sont cultivés par la famille Chaix et livrés chaque semaine juste après la cueillette
- Les Carottes proviennent des Jardins de Léa à Aix les Milles et sont cultivés par la famille Seimandi
- Les viandes de Bœuf et de Veau proviennent de la ferme des Péliссones à Seyne les Alpes et sont produites par la famille Rougon
- Nous proposons ponctuellement des produits plus lointain pour l'éveil au goût (ex Mangue) ou l'équilibre alimentaire (ex Banane) mais en veillant toujours à respecter la saison

2. Chaque semaine les enfants découvrent de nouveaux ingrédients

- De la betterave jaune au feijoa en passant par la mélisse, le navets boule d'or etc. nous les aidons à explorer les différents goûts pour titiller leurs papilles

« Pour construire de bonnes habitudes alimentaires les enfants découvrent une grande diversité de fruits légumes féculents et protéines »



Une cuisine familiale « comme à la maison »

1. Une cuisine spécialisée pour les bébés, ça fait toute la différence !

- Nous avons créé plusieurs gammes avec des quantités et textures adaptées à chaque étape de diversification afin que vos équipes n'aient pas à redécouper les repas ou réadapter les grammages

2. Une cuisson adaptée aux bébés :

- Nous cuisinons exclusivement à la vapeur, en cuisson douce et certains aliments sous vide pour sublimer les ingrédients (la viande est plus juteuse, plus facile à mâcher pour les bébés)

3. Une cuisine familiale certes, mais professionnelle :

- Nous disposons d'un agrément de cuisine centrale et sommes fréquemment contrôlés de manière inopinée par les services de la DDPP. L'agrément est consultable à l'adresse : https://fichiers-publics.agriculture.gouv.fr/dgal/ListesOfficielles/SSA4_ASCCC_PRIV.pdf

En cuisine, C'est Mamie qui commande ! Le résultat c'est

« une cuisine inventive réalisée avec amour et générosité »



Des animations pour un éveil gustatif

1. Chaque mois nous proposons une nouvelle animation d'éveil aux crèches :

- En octobre : les couleurs des fruits et légumes autour d'un grand arc en ciel
- En novembre : Activité de découverte des 4 saveurs sucré/salé/amer/acide avec des fruits de saison
- En décembre : Activité de puzzle des fruits et légumes
- En janvier : Livraison de légumes frais en lien avec les repas pour que les enfants puissent découvrir ce qu'ils mangent avant transformation des produits
- En février : livraison d'herbes aromatiques fraîches en lien avec le menu - chaque jour l'une des composantes du repas a été cuisiné avec des herbes fraîches et les enfants essayent de reconnaître grâce à l'odeur laquelle a été utilisée

« Pour construire de bonnes habitudes alimentaires les enfants apprennent aussi à mieux comprendre leur alimentation »



En pratique :

► Les gammes



Les étapes	Bébés : Dès 4/6 mois Légumes	Bébés : Dès 6/8 mois Introductions	Moyens : Dès 10/12 mois Les Ecrasés	Grands : Dès 15/18mois Les Morceaux
Les Textures	Mixé lisse	Mixé lisse	Ecrasé	Morceaux
Déjeuner	• Légume seul (130g)	• Légume seul (130g) • Pomme de terre ou Patate douce (70g) • Protéine (10g)	• Mélange (Féculent 70g et Légume 130g) • Protéine (20g)	• Entrée (40g) • Protéine (30g) • Légume (60g) • Féculent (60g) Ou • Protéine (30g) • Légume (90g) • Féculent (90g)
Fruit	• Purée fruit unique (80-100g)	• Purée fruit unique (80-100g)	• Purée de fruits (80-100g)	• Purée de fruits (80-100g)

Légume (ex Courgettes, Carottes, Courges...), Protéines (poulet, veau, saumon, œuf...), Féculent (pomme de terre, patates douces, pâtes, riz, millet...)

► Grammages adaptés aux enfants de 3 ans :

Protéines 50g , Légumes 90g, Féculents 90g

► Grammages adaptés à partir de 6 ans :

Protéines 70g , Légumes 100g, Féculents 150g

VI. Les temps du repos

1. Le dortoir et la place de chacun

La salle de vie comprend un espace « dortoir » où nous pouvons accueillir 5 enfants. Les 5 autres enfants dorment dans la pièce de vie, ce sont en général ceux qui se réveillent les premiers.

Nous sommes équipés de lits simples bas sans barreaux permettant à l'enfant d'être autonome pour le coucher et le lever de la sieste.

De plus pour permettre aux enfants de s'approprier l'espace de sieste, des étiquettes avec leur prénom et leur photo sont installées au-dessus de leur lit, toujours situé au même emplacement.

Pour les temps d'endormissement les adultes veillent à accompagner l'enfant de manière bienveillante, en individuel pour ceux qui le nécessitent ou juste par une présence (regard, voix, chanson.).

Le but étant d'amener l'enfant à se sentir un maximum en confiance pour pouvoir se relâcher suffisamment pour entrer dans une phase de sommeil. Par la suite l'enfant est encouragé à s'endormir de manière autonome.

2. Le respect du rythme de sommeil

Chaque enfant a un rythme de sommeil différent. Pour tous, le rythme sera respecté, en effet, le moindre signe de fatigue conduira le professionnel à proposer à l'enfant d'aller se reposer.

De plus, l'enfant ne sera jamais réveillé, que ce soit pour le repas ou autre. Le sommeil est un besoin physique important pour l'enfant, lui permettant ainsi de rythmer la journée, de se reposer, de se ressourcer mais aussi de grandir.

Deux conditions seront mises en place pour favoriser le sommeil de l'enfant et respecter son rythme :

- Aménager des espaces de « coins calmes » permettant la lecture ou tout simplement le repos d'un enfant.
- Ne pas autoriser les départs et les arrivées pour l'accueil d'un enfant entre 11h15 et 13h00.

Afin de respecter les besoins et rythmes de sommeil de chaque enfant, les renseignements que les parents donneront lors de l'adaptation ainsi que chaque matin seront importants. Ils énonceront aux professionnels les petits rituels de leur enfant pour l'endormissement. Les transmissions entre

les professionnels seront également très importantes pour que chacun connaisse le plus justement possible les habitudes de sommeil de l'enfant et respecte donc son rythme.

Il est également important que l'enfant puisse venir avec son « doudou » ou un objet familier avec lequel il aime s'endormir. Les parents pourront également emmener un drap, une petite couverture, le coussin d'allaitement etc. pour que l'enfant se sente sécurisé et rassuré par l'odeur et les sensations qui lui sont familières.

Au sein de notre structure, nous ne réveillerons pas un enfant qui dort parce que dormir est un besoin fondamental et vital. L'enfant qui dort, le fait parce qu'il en a besoin.

3. Le sommeil et le jeune enfant

Dans son livre, le Dr Catherine Gueguen évoque la notion de confiance entre l'adulte qui prend soin de l'enfant et l'enfant lors des temps importants de séparation. C'est-à-dire que l'enfant, parce qu'il est dans un moment de vulnérabilité lors de l'endormissement, aura nécessairement besoin de se sentir en sécurité pour se laisser aller au sommeil. Ainsi l'adulte doit pouvoir être en capacité de réassurance. C'est ce que notre équipe met en œuvre au quotidien.

Il s'agit de proposer un accompagnement adapté à chaque enfant afin d'être dans la continuité des repères et de proposer une stabilité pour favoriser son endormissement, puis son sommeil en vue d'un développement harmonieux et de ce fait préserver sa santé.

VII. Les soins corporels

1. Respect de la pudeur et de l'intimité

Afin de respecter au maximum l'intimité et la pudeur de l'enfant, plusieurs éléments entrent en jeu :

- Les toilettes sont chacun séparés par une petite cloison.
- Nous nous efforcerons d'être toujours dans une relation individuelle avec l'enfant lors du change (éviter de parler aux collègues, que les collègues et parents passent au-dessus de l'enfant qui est en train de se faire changer...).
- Nous proposerons systématiquement à l'enfant de changer sa couche par des paroles simples mais adressées directement à lui « Veux-tu que je change ta couche ? ».
- L'équipe vérifiera si l'enfant a fait une selle toujours dans l'espace de change, et non pas au beau milieu de la salle, devant tous les adultes et enfants.
- Les stagiaires qui seront présents sur une période trop courte ne seront pas autorisés à effectuer un change.

2. Les soins d'hygiène – la relation de soin

Nous utilisons uniquement le gant, l'eau, le savon puis le liniment pour effectuer le soin de l'enfant. Ce choix s'explique par rapport aux raisons hypoallergéniques c'est-à-dire par rapport à la protection de la peau. Chaque gant et chaque serviette utilisés pour le change de l'enfant sera lavé à chaque utilisation.

Le change de l'enfant est un soin d'hygiène et de confort qui consiste à remplacer une couche souillée par une couche propre après avoir effectué la toilette du siège. Il est pratiqué jusqu'à l'acquisition de la propreté (maîtrise des sphincters) et ceci plusieurs fois par jour afin de maintenir la peau propre et prévenir les érythèmes fessiers. MAIS PAS SEULEMENT ! C'est aussi un temps d'échange où le bien être, l'intimité et la pudeur de l'enfant doivent être respectée.

Le change demeure un moment de soins indispensable au bien-être et à la bonne prise en charge du jeune enfant. Il rentre dans une quotidienneté répondant aux besoins fondamentaux du tout-petit parallèlement à ses temps de jeu, de sommeil, de repas. Il constitue ainsi un moment individuel et répété où une relation à part entière s'instaure avec l'adulte.

Habillement, soins du siège, lavage du nez constituent autant de nécessités corporelles contribuant au bien-être du jeune enfant et lui permettant d'aborder ses différentes activités avec commodité. Il revient à l'adulte de lui adresser les gestes d'hygiène qui procureront le confort essentiel à son équilibre et contribueront à son bon état de santé.

C'est ainsi que, plusieurs fois par jour, le corps du tout-petit va être manipulé et ses exigences physiologiques traitées par une personne externe. Une relation privilégiée mêlant l'intime et l'utile s'élabore entre le professionnel et son jeune usager. Tout l'enjeu de l'échange consiste alors à mesurer l'état de vulnérabilité de l'enfant dans ce moment délicat afin d'adapter des gestes et attitudes prévenants. En effet, lors de ces épisodes, le corps du tout-petit est intégralement livré à un tiers ; sa motricité est assujettie et ses actions volontaires limitées. De plus, l'état de nudité partielle et la position allongée généralement entretenue lors de ces moments de soins fragilisent encore davantage sa capacité à agir sur son environnement et à pouvoir maîtriser la situation. L'enfant se retrouve donc dans une position de vulnérabilité qu'il revient à l'adulte d'évaluer afin d'ajuster sa prise en charge tant au niveau physiologique que psychique. Il s'agit d'accompagner ses réactions et d'identifier comment l'amener à participer à son moment de soins pour le rendre aisé.

3. Accompagner vers l'autonomie

L'adulte demeure donc pleinement en mesure de rendre plaisant ce moment particulier. Par sa bienveillance et la connaissance de tous les enfants, il va pouvoir exprimer ses gestes, paroles et propositions dans le respect de leurs besoins, âges et aptitudes singulières. La verbalisation de tous les gestes effectués sur le corps de l'enfant demeure par exemple essentielle pour l'aider à comprendre ce qui lui arrive et tendre à l'apaiser dans ces conditions précaires. Le prévenir de la manière dont on applique des produits sur son siège, des circonstances et du but recherché lui permet d'envisager son traitement corporel d'une manière plus active du point de vue psychique.

Mettre des mots sur les sensations qui sont liées à l'application de ces produits de soins (température, texture, odeur...) lui permet d'interpréter les gestes qui lui sont adressés et favorise ainsi une situation de change des plus sereines. Par ailleurs, il devient de cette façon davantage en mesure d'échanger voire de collaborer avec l'adulte quand ses capacités le lui permettent. Une relation authentique et singulière s'instaure alors entre l'enfant et l'adulte qui vont s'atteler à déterminer ensemble les modalités de ce temps de soins au-delà des gestes mécaniques répondant à de stricts besoins physiologiques. C'est ainsi que, selon les aptitudes motrices et cognitives du tout-petit, l'adulte peut lui faire des propositions adéquates en vue de son confort.

Préparer une couche propre avant de s'allonger, lever les jambes par lui-même, monter sur le plan de change par des escaliers amovibles constituent autant d'éléments rendant l'enfant acteur de cet épisode de soins. De surcroît, lorsque le niveau de développement du tout-petit le permet, il devient possible d'envisager le change de sa couche debout. En effet, dès lors qu'il marche de manière assurée, le tout-petit semble manifestement plus à l'aise debout. C'est pourquoi à partir de 20 mois les enfants adhèrent, en général, très vivement à cette proposition engageante.

L'habillement et le déshabillage peuvent alors être effectués communément par l'enfant et le professionnel (ou le parent) tandis que le nettoyage peut être abordé jambes écartées en lui tenant la main pour l'équilibre. L'adulte, lui, observera une position assise sur une chaise à hauteur du jeune enfant pour demeurer fonctionnel et confortable.

4. L'acquisition de la propreté

L'acquisition de la propreté est une préoccupation au cours de la deuxième année. Cette acquisition dépend de la maturité physiologique et psychologique de chaque enfant.

Dans cette étape, essentielle pour l'enfant et son parent, la collaboration parents/professionnels est à prendre en considération. L'enfant peut être « propre » à la maison et pas à la structure ou inversement.

L'équipe doit créer une continuité entre la maison et la structure. Elle est attentive aux signes montrant que l'enfant a envie et qu'il se sent prêt. Si l'enfant souhaite aller aux toilettes, l'équipe le lui permet.

Certaines situations et éléments peuvent faire obstacle à l'acquisition de la propreté, il faut savoir les percevoir et les prendre en compte pour comprendre l'enfant. Par exemple : déménagement, arrivée d'une petite sœur ou d'un petit frère, apprentissage trop précoce qui peut avoir des conséquences telles que la constipation, vécu de cette étape comme un échec...

Nos pratiques au quotidien pour accompagner l'enfant et lui permettre de devenir autonome durant son temps de « toilette ».

Un pot sera à disposition afin de permettre à l'enfant de faire le choix entre le pot et les toilettes, ces derniers étant parfois « terrifiants » du fait que les selles disparaissent et ne restent pas dans un contenant tel que le pot. Ceci peut aider l'enfant à accepter cette étape car voir quelque chose sortir de son corps disparaître au fond des toilettes n'est pas quelque chose de simple pour lui.

Chaque professionnel permettra à l'enfant de mettre des mots sur ses angoisses par rapport aux toilettes et expliquera à l'enfant ce qu'il a besoin de savoir. Il est important d'accepter le refus ou le « retour en arrière » de l'enfant lorsqu'il n'est peut-être pas encore prêt ou qu'un événement a perturbé son acquisition de la propreté.

VIII. La continuité de soin et la référence

1. La continuité de soin au quotidien

Les chercheurs en neurosciences ont bien décrit depuis longtemps cette recherche de la nouveauté chez le jeune enfant dans l'environnement physique et humain. Le donneur de soin est créatif, il ne refait pas les mêmes gestes et ne dit pas les mêmes paroles. Cette stimulation procure au bébé un sentiment de bien-être, Winnicott parlerait de sentiment d'exister.

C'est une des fonctions de la « continuité des soins » que Winnicott (1956) décrira à l'aide de trois idées : Le « holding » qui signifie le maintien, la façon dont est porté l'enfant physiquement et psychologiquement. Ce sont les soins maternels qui lui offrent de façon satisfaisante et continue une sécurité affective et une chaleur protectrice tant physiologique que psychique. Le holding met en place, chez l'enfant, le sentiment d'exister, de se sentir une unité différenciée.

Le deuxième concept, le « handling », signifie le maniement. Il s'agit de la manière dont l'enfant est traité, soigné et manipulé par la personne qui lui donne les soins. Les conditions et effets du « handling » participent au développement du fonctionnement mental ainsi qu'à l'intégration du psyché-soma.

Le dernier concept concerne la « représentation de l'objet ». C'est la façon dont est présentée la réalité à l'enfant via son environnement.

IX. La place des parents : coéducation et accompagnement de la parentalité

1. Les parents : premiers éducateurs de leurs enfants

Les parents sont considérés comme les premiers éducateurs de leur(s) enfant(s). Il est donc primordial d'accorder une place importante aux échanges du matin et du soir entre professionnels et parents pour apprendre à connaître l'enfant, ses habitudes et ses rituels. L'enfant accueilli ne peut être dissocié de ses parents. Les professionnels sont là pour être à l'écoute et être capable d'apporter une aide, un soutien aux familles.

Il est important de mettre en place un système d'alliances entre l'équipe et les familles. Au quotidien, les relations commencent dès le matin, la façon dont est conçu l'accueil est donc essentielle pour tous.

A chaque nouvelle arrivée, il apparaît primordial que chaque personne apprenne à se connaître : professionnels, parents et enfant.

Cette période d'adaptation correspond à un temps de passage qui amène, petit à petit, l'enfant et ses parents au sentiment de « s'acclimater aux changements ». Les parents peuvent profiter de ce moment pour poser toutes leurs questions et visiter toutes les pièces de la structure. Il est important que la parole circule de façon transparente afin de permettre à l'enfant de trouver sa place au sein de la structure en toute sécurité. C'est durant cette période que les prémices de la future relation parents-professionnels se construisent.

Accorder une place aux parents c'est placer l'enfant au centre des relations entre ses parents et les personnes qui l'accueillent. La qualité de la séparation et de l'accueil des enfants au quotidien dépend de tous les partenaires qui doivent pouvoir éprouver une confiance réciproque. L'importance est donc bien d'accorder une place à chaque adulte entourant l'enfant et de permettre à tous d'échanger sur l'éducation de l'enfant.

Notre nouveau projet pour cette année 2024 est d'avoir une peluche mascotte qui ira le weekend chez les différentes familles. Les enfants auront la responsabilité d'en prendre soin et les parents

pourront prendre des photos afin de raconter ce qu'ils ont fait le weekend. Ce projet permet d'apporter un peu de chez chaque famille à la crèche. En effet nous avons toujours pris l'habitude de faire l'inverse, afin que l'enfant ait un objet rassurant de transition entre la maison et la crèche, mais le faire dans l'autre sens peut avoir un impact tout aussi important. Les photos seront imprimées et collées dans un cahier qui racontera l'histoire de Simon, la mascotte, à la crèche le Petit Panda et chez les familles. Le matin après le temps chansons, le livre avec les photos pourra être montré aux enfants. Simon est le personnage principal d'histoires pour enfants qui racontent les aventures d'un lapin qui expérimente les différents étapes qu'un enfant peut rencontrer en grandissant. L'équipe de la crèche lira régulièrement ces histoires qui permettront aux enfants de faciliter leur compréhension du monde, réduire leur anxiété et gérer leurs émotions, avoir des modèles comportementaux, favoriser le dialogue,...

2. L'investissement des parents au sein de la structure

La participation des parents à la vie de la structure d'accueil est très bénéfique pour l'épanouissement de l'enfant au sein du Petit Panda, au quotidien. S'investir dans le lieu d'accueil collectif permet aux parents d'être partie prenante des moments intenses vécus par leur(s) enfant(s) en dehors de leur présence.

L'investissement des parents passe tout d'abord par le fait de rentrer au sein de la structure afin que chacun puisse se découvrir et échanger (parents, professionnels, enfant(s)). Les parents sont fortement invités à pénétrer au sein de la salle de vie de la structure, avec l'obligation d'ôter leurs chaussures ou de mettre des sur chaussures pour une question d'hygiène (par rapport aux enfants se trouvant très souvent au sol pour se déplacer et/ou tout simplement jouer).

Les parents sont invités à passer un moment avec leur enfant avant la séparation ou lors des retrouvailles. Accompagner leur enfant au sein de la structure leur permettra de connaître le lieu d'accueil et favorisera le climat de confiance avec leur enfant mais avec aussi les professionnels.

L'investissement passe également par les temps pris au quotidien dans les échanges parents-professionnels mais aussi dans les moments vécus au sein du lieu entre parents et enfants. Il ne sera jamais refusé à un parent qui en manifeste le désir, de rester un peu avec son enfant dans la structure au moment de la séparation quotidienne. Le tout est, pour le parent et le professionnel, de savoir doser ce moment et de l'expliquer à l'enfant, pour qu'il se prépare tout de même à la séparation proche de son parent.

Il est important de multiplier les temps de partage entre l'enfant et ses parents au sein du Multi Accueil.

L'engagement signifie pour l'équipe :

- Venir au rendez-vous d'inscription
- Participer à l'adaptation en étant présent à chaque séance
- Être convaincu du bien-fondé de la démarche (sinon l'enfant n'arrivera pas à se séparer et le parent sera dans la culpabilité)
- Éviter les absences trop fréquentes. L'enfant a besoin de régularité, de rythme et de repères. Nous faisons signer un contrat d'accueil et le parent s'engage à respecter les jours choisis dans ce contrat.
- Prévenir l'équipe en cas d'absence

3. Le suivi et l'accompagnement social

Selon notre projet socio-éducatif, une famille vient au MAC car elle est dans une démarche d'insertion professionnelle et/ou dans un besoin de soutien à la fonction parentale. Ainsi c'est un besoin du parent mais aussi de l'enfant pour qu'il puisse rencontrer un autre environnement et s'épanouir, se séparer de son parent.

Dans l'accueil de familles en situation d'insertion professionnelle, rentre également la notion de cadre. L'équipe accompagne dans un premier temps les parents à respecter le cadre, les horaires, les jours d'accueil définis ensemble, prévenir en cas d'absence, amener les affaires nécessaires... Pour les parents, le règlement du « Petit Panda » fait figure d'engagement en ce qui concerne les absences et les horaires.

Le « Petit Panda » peut permettre au parent de restructurer son rythme de vie et de lui réapprendre à s'organiser. Ce qui peut être un atout pour s'insérer dans le monde professionnel.

Le lieu d'accueil « le Petit Panda » a été ouvert pour répondre à un besoin de temps de la part des familles qui sont dans une démarche d'insertion professionnelle. En accédant à ce mode de garde, le parent peut ainsi prendre des rendez-vous, effectuer des démarches administratives, entrer dans une formation, passer son permis de conduire... Ce sont autant de situations qui permettent au parent **d'être soutenu dans sa fonction parentale** en ayant **un relais dans la prise en charge de son enfant**.

Notre structure est **un lieu d'aide, de soutien, et d'accompagnement à la parentalité**. Le parent y vient parfois pour être aidé, respecté et guidé dans le projet éducatif qu'il a envers son enfant.

L'équipe accueille chaque famille de manière individualisée et se rend toujours disponible pour une écoute appropriée.

Régulièrement la responsable petite enfance fait des « bilans » intermédiaires avec les parents quant à savoir où ils en sont dans leur démarche d'insertion, mais aussi pour leur permettre de trouver une place dans une crèche plus « classique ». Tous les 3 mois, les contrats sont renouvelés ou non si le parent respecte les conditions d'accueil et son projet d'insertion. Ces bilans sont « transmis » au partenaire prescripteur de la famille afin d'évaluer ensemble la continuité de l'accueil ou non.

4. Les temps de rencontre

Au cours de l'année, les parents seront invités à accompagner les enfants et les professionnels pour diverses sorties qui seront organisées au cours de l'année : à la bibliothèque la Méjanas, au parc.

Des temps de rencontre et de réunions seront organisés en direction des familles ainsi que des moments festifs : fête de l'hiver, galette des rois, fête de fin d'année...

Des réunions seront proposées autour de certains thèmes avec l'intervention de professionnels (psychologie, santé...) : l'alimentation, l'acquisition de la propreté, le sommeil... Les parents seront invités à formuler leur(s) besoin(s) et demande(s) concernant les thèmes des réunions.

Une réunion à chaque « rentrée » pour expliquer le fonctionnement et l'organisation de la structure.

X. La place des partenaires prescripteurs

Le projet du MAC le Petit Panda est un projet qui est né d'un diagnostic du territoire fait dans une dynamique partenariale. Les différents professionnels ont constaté un manque de mode de garde pour les parents étant dans des démarches d'insertion professionnelle. Ainsi les principales conditions d'accès sont d'être orientés par un partenaire prescripteur et d'être dans une démarche d'insertion professionnelle.

1. Rappel des conditions d'accueil et de prescription sociale

Les professionnelles du MAC accompagnent l'enfant et son parent souvent dans **la première séparation.**

L'objectif principal de cette action est que l'enfant puisse rentrer dans **un processus de socialisation**, c'est-à-dire qu'il puisse entrer en relation dans/avec un nouvel environnement, qu'il soit capable de **se construire « seul »** (détaché de son parent), de **découvrir ses propres capacités** et tout l'intérêt que cela peut lui apporter : **l'éveil par le jeu, la rencontre de l'Autre, l'autonomie, l'acquisition du langage, l'apprentissage des règles de vie** au sein d'un groupe et d'un nouveau lieu.

Le climat d'accueil est serein et bienveillant pour l'enfant et son parent. L'équipe veille à ce que l'enfant soit **reconnu comme une personne**, et elle met tout en place pour qu'il puisse réaliser les expériences nécessaires à son épanouissement.

Dans cette dynamique d'accueil, le parent s'engage aussi dans un « contrat ». Il s'investit dans ce processus de séparation et pour cela l'équipe le **soutien et reste à son écoute**. Pour les familles, le Petit Panda est un lieu où ils peuvent rencontrer des professionnels mais aussi d'autres parents et d'autres adultes (à travers la participation à des activités du Centre Social).

L'équipe mène un travail de **soutien à la parentalité** en accompagnant les parents dans leur nouveau quotidien et en prenant le relai dans la prise en charge de leur enfant. L'accueil permet réellement de rompre l'isolement des familles et pour les parents de s'investir dans un processus d'épanouissement social (recherche d'emploi ou de formation, démarche de soins, moment de détente, rencontre et échange avec d'autres adultes....)

Dans ce processus-là, le projet de base de la structure visait le retour à l'emploi des familles qui peut donc toucher plusieurs problématiques : démarches administratives, besoin de cours d'alphabétisation, cours de conduite automobile, besoin de soins médicaux...

Nous proposons un accueil occasionnel et dans notre cas, temporaire. Elle reste un « tremplin » pour les familles qui attendent souvent une place en crèche collective ou la rentrée de leur enfant à l'école.

Nous sommes avant tout inscrits dans une démarche de soutien aux familles et d'accompagnement d'insertion sociale.

2. Le suivi et les bilans intermédiaires

Après chaque admission, la responsable petite enfance en informe le prescripteur. De même pour les familles ayant fait l'objet d'une demande de place au Petit Panda mais ne donnant pas suite.

Le suivi de la bonne adaptation de l'enfant dans notre structure est également communiqué au prescripteur dès la fin de cette période.

Le lien entre le référent social et la responsable petite enfance est essentiel et permet de recadrer les objectifs des parents également. Cela est parfois nécessaire pour accompagner au mieux les familles.

Des bilans intermédiaires sont donc transmis aux partenaires prescripteurs afin de donner bonne suite à la demande de place et permettre un réel travail d'accompagnement des familles accueillies.

3. La reconduite des contrats et l'accompagnement vers un mode de garde « classique »

Il y a peu de départs et donc peu de turn-over de façon générale. Les familles inscrites n'ont généralement pas de places dans une autre structure de la ville.

Nous constatons que les démarches d'inscription ne sont souvent même pas effectuées. Malgré tout, la responsable petite enfance et les coordinateurs du groupe LPCR sont en lien pour permettre aux familles d'accéder à un accueil « classique » dans l'une de leur structure.

Nous rappelons tout de même que ces démarches d'inscription chez les LPCR et autres crèches associatives, doivent être faites en amont de l'orientation vers le Petit Panda et avec le référent de la famille (prescripteur).

Il est important que l'orientation ait du sens pour la famille et ne soit pas une obligation car, sinon le parent ne se projettera pas dans la prise en charge de son enfant.

En soit, les contrats sont généralement renouvelés d'autant plus que nous remarquons depuis des années que les familles accueillies ont besoin d'un soutien dans leur fonction parentale à la fois autour d'un travail de la séparation mais aussi de soutien de leurs compétences parentales.

Rappelons ici que les enfants accueillis au Petit Panda restent au minimum 3 mois. Ce sont de petites périodes de la vie d'un être humain mais ce sont les plus importantes en termes de développement social, affectif, psychologique et physique.

L'équipe du Petit Panda, en accord avec les prescripteurs sociaux renouvelle les contrats de façon générale dans le souci de garantir un accueil de qualité permettant à l'enfant et à ses parents d'être soutenus, accompagnés dans cette période de vie charnière.

XI. L'accueil des stagiaires

Chaque année, des stagiaires pourront être accueillis et admis sous contrat de stage avec les écoles de formation préparant aux métiers de la petite enfance ou dans le cadre de stages scolaires de sensibilisation aux métiers de la petite enfance, notamment :

- aux diplômés d'état de puéricultrice, infirmière, éducatrice de jeunes enfants ;
- aux diplômés professionnels d'auxiliaire de puériculture, d'aide-soignant, au CAP Petite Enfance, au BEP Sanitaire et Social ou services aux personnes.

Cependant, une attention sera portée sur le nombre de stagiaires accueillis au sein du Multi Accueil. Nous nous efforcerons de ne pas accueillir plus d'un stagiaire par période. Nous veillerons également à avoir des semaines de coupure, sans accueil de stagiaires, pour que l'équipe puisse avoir des moments plus calmes. En effet, l'accueil d'un stagiaire, s'il est établi avec une attention particulière, demande beaucoup de temps et de travail supplémentaire, même s'il est considéré comme primordial pour prendre du recul et se remettre en question fréquemment, permettre aux personnes en formation de connaître davantage ce métier et de venir à la rencontre de notre fonctionnement et de nos valeurs éducatives.

Pour chaque stagiaire, un livret « d'accueil » est remis en début de période de stage et une fiche de suivi de stage est établie.

XII. CONCLUSION

Dans une société où les stéréotypes persistent, laisser libre les enfants d'être ce qu'ils ont envie d'être est un réel engagement.

Au sein du Petit Panda, lorsque l'on accueille des enfants, il est essentiel de se poser des questions quant aux choix que nous faisons. Les mots que nous utilisons, les attitudes que nous prenons, les regards posés sur les enfants, sont d'autant d'indices concernant la place que nous leur laissons et sur la liberté que nous leur offrons, ou non, d'être ce qu'ils sont.

Nous, adultes, avons la responsabilité d'un groupe d'enfants, durant une courte période de leur vie d'humain et pourtant si importante... Nous avons la responsabilité avant tout d'un groupe d'individus, différents et singuliers.

Chacun son rythme, chacun sa personnalité, chacun sa sensibilité et ses besoins.

Au Petit Panda, nous croyons qu'il est essentiel de le garder en tête si l'on souhaite respecter au mieux les enfants accueillis.

Accueillir un enfant et sa famille, c'est accueillir chaque individualité et pouvoir adapter notre posture professionnelle au quotidien.

Le Petit Panda, avec son projet lié à l'insertion professionnelle mais surtout sociale des familles, envisage l'accueil de chaque individu de manière à offrir un lieu d'épanouissement et permettre le développement harmonieux des enfants ainsi que de soutenir les compétences parentales.

XIII. Planning d'adaptation type

Planning d'adaptation

